



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 novembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 novembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 24 novembre 2008

**Subvention du programme de développement pluriannuel de la ville
d'Atakpamé (Togo) et Cové (Bénin) - Reversement de la subvention
du SGAR**

Président :

M. Pascal DUFORESTEL - 1er Adjoint au Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Geneviève GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Nicole IZORE
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Josiane METAYER
- Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY -

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 novembre 2008

DELIBERATION D20080420

COMMUNICATION

**Subvention du programme de développement pluriannuel de la
ville d'Atakpamé (Togo) et Cové (Bénin) - Reversement de la**

subvention du SGAR

Monsieur Alain PIVETEAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire,

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR) a accordé, au titre de l'année 2008, une subvention de 20 000 € à la Ville de Niort, responsable de la coordination et de la mise en oeuvre du programme de développement pluriannuel de la Ville d'Atakpamé (Togo) et de Cové (Bénin).

La Ville de Niort confie la réalisation de ce projet à L'Association Niortaise pour le Jumelage et la Coopération avec Cové et Atakpamé (ANJCA). Elle est chargée de recevoir les participations publiques ou privées et d'assurer le versement à la structure partenaire citée ci-dessus

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention financière avec le SGAR.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à percevoir, au titre de l'année 2008, la subvention du SGAR (d'un montant de 20 000 €), conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.
- Approuver la convention 2008 avec l'ANJCA en vue du versement à l'association de la subvention précitée.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Alain PIVETEAU